



Huissier de justice ajout d'une facture sur dette principale

Par **figonouton**, le **26/11/2010** à **18:56**

Bonjour, rnj'aimerais trouver de l'aide pour un problème que j'ai avec un huissier de justice. rnactuellement je suis sous huissier car j'ai une dette suite à 2 mois de loyer impayés. rnce que j'aimerais savoir c'est : est-ce qu'un huissier de justice a-t-il le droit d'ajouter une somme qui n'a rien à voir avec la dette déjà encourue? rnc'est à dire que la dette principale est donc les 2 mois de loyer impayés. rnnet la somme qu'il m'a ajoutée et une facture d'eau que le propriétaire lui a demandée d'ajouter plus d'un an après. rnj'aimerais savoir étant donné qu'à l'époque le propriétaire ne m'avait rien demandé. rnmerci d'avance pour l'aide que vous pourrez m'apporter.

Par **chris_idv**, le **26/11/2010** à **23:11**

Bonjour, rnrnIl s'agit d'une régularisation des charges: L'huissier peut vous réclamer les sommes correspondantes pour le compte du bailleur. rnrnL'huissier peut également procéder à une saisie pour le compte du bailleur s'il dispose d'un titre exécutoire. rnrnCordialement,

Par **figonouton**, le **27/11/2010** à **01:58**

Justement non cela n'a jamais fait partie des charges. rnj'ai toujours payé l'eau à part.